## **ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES 20 Juin 2021**

Canton de l'Ile d'Yeu

## Carole CHARUAU

Adjointe au maire Conseillère Départementale

Remplaçante : Anne-Claude CABILIC

## **Bruno NOURY**

Maire Conseiller Départemental

Remplaçant : Emmanuel MAILLARD



Le département est un partenaire essentiel de l'action municipale. La synergie des missions des institutions départementales et municipales sont fondamentales pour le développement économique, social et environnemental de l'Île d'Yeu. Ici plus qu'ailleurs, l'accompagnement du département implique une entente autour des enjeux de la commune. C'est pourquoi, être en accord avec les projets municipaux est primordial pour représenter la commune et les intérêts des habitants de l'île au sein du Conseil Départemental.

Le département co-finance des projets communaux via le Contrat Vendée Territoires. Pour l'Île d'Yeu, nous avons obtenu le doublement de son montant. Il a permis de financer notamment le centre technique municipal, le front de port, les bassins tampons d'assainissement, le pôle culturel et le centre de loisirs des «Traines Bottes » ainsi que l'acquisition du nouveau véhicule de portage de repas permettant l'augmentation du nombre de bénéficiaires. Nous nous attèlerons à négocier le futur contrat pour consolider les projets municipaux. Nous continuerons d'apporter notre soutien logistique et financier aux associations islaises.

Le département conduit la politique de protection des espaces naturels (Côte Sauvage, Bois de la Citadelle, les marais qui ont pu être intégrés à notre demande). Les actions sont menées en accord avec la commune qui assure l'entretien de ces espaces avec d'autres partenaires (société de chasse). Le soutien du département contribue aussi au développement des activités agricoles. D'autre part, la restauration de la Corne de Brume va débuter sous peu. Nous militerons pour un accompagnement du département sur le projet de réhabilitation du Port de la Meule. Le département co-finance également le projet de boucle cyclable initié par la commune.



Le département contribue à la **protection de notre patrimoine**. Des travaux sur le Vieux Château ou encore la restauration des fresques à l'église de Saint-Sauveur ont bénéficié d'un financement départemental. Une réfection importante **de l'église Notre Dame du Port recueillera un appui technique et financier du département**. Un programme de valorisation du patrimoine maritime (panneaux d'exposition) va être mis en place cet été.

Le département dispose sur l'île d'un réseau routier. Nous veillerons à son bon entretien.

Le département est propriétaire des ports (Port-Joinville et Port de la Meule) et a gardé cette compétence pour soutenir les activités maritimes. A ce titre, il intervient soit directement pour les travaux d'infrastructure, soit indirectement en participant aux investissements de la CCI, concessionnaire des deux ports. Par exemple, il a financé les pontons de la première darse pour la pêche ainsi que la réhabilitation du ponton des vedettes à passagers. Des travaux conséquents doivent être engagés sur la consolidation du quai Martin ou encore sur la réfection de la jetée de la Galiote. Nous militerons pour garder la présidence du conseil portuaire à l'Île d'Yeu.

Le département, grâce à notre intervention, a gardé la gestion de la Régie Départementale des Passages d'Eaux. Cela permet de maintenir la représentation islaise au sein du conseil d'administration. Nous avons ainsi pu obtenir la construction d'un bâtiment pour maintenir la chaîne du froid. Les tarifs insulaires et apparentés insulaires sont régulièrement attaqués, comptez sur nous pour préserver cet acquis indispensable à notre vie économique et sociale. Quant au chenal, nous militerons pour que le département engage des moyens qui lui sont propres pour garantir de meilleurs horaires de traversée. Le remplacement de l'Insula Oya II est désormais acté, il nous faut maintenant appeler au renouvellement des catamarans.

Le département soutient notre liaison héliportée en participant par exemple à la prise en charge du billet insulaire. Nous nous sommes battus pour conserver les EVASAN à partir de l'Île d'Yeu. Le contrat arrive à terme en 2022, nous nous



mobiliserons et déploierons toute notre énergie, comme en 2016, pour maintenir ce cordon sanitaire indispensable. Nous veillerons à garder des moyens adaptés à notre insularité pour le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours).



Le département détient la **compétence « collège ».** Ainsi, il finance les deux collèges de l'île. Nous soutenons les projets éducatifs et sportifs des établissements auprès du département. **Nous nous engagerons pour une meilleure prise en compte des collèges dans le contrat d'insularité.** Quant à la restauration scolaire, un important projet de rénovation des locaux et des équipements va être engagé.

Le département consacre près de la moitié de son budget à l'action sociale. L'ile d'Yeu, comme toutes les communes de Vendée, bénéficie de cet accompagnement. Les interventions des acteurs professionnels vont être regroupés au sein du « pôle solidarité » initié par la commune. Cet équipement va permettre une meilleure coordination entre les intervenants départementaux (assistantes sociales, protection maternelle et infantile...), le CCAS et l'ADMR. Notre rôle consiste à recueillir l'appui départemental pour bâtir de nouveaux projets comme le regroupement des EHPAD, la création d'une résidence autonomie, l'extension des chantiers collectifs à la recyclerie, la création d'un accueil de jour pour les personnes âgées dépendantes en lien avec l'ADMR... Nous participons activement aux différentes structures départementales dédiées au handicap ou à la protection de l'enfance. Le département participe aussi au programme d'aide à la

Vous nous avez élus il y a un an pour porter un projet municipal d'avenir. Nous avons besoin de votre soutien pour concrétiser ce programme ambitieux auprès du Conseil Départemental, partenaire privilégié de la commune. Fort de notre bilan d'actions au sein du Conseil Départemental et de notre connaissance de l'institution, c'est avec conviction et détermination que nous nous présentons à vos suffrages.

Le 20 Juin, mobilisez-vous pour porter la voix de l'Ile d'Yeu, votez :

rénovation de l'habitat porté par la commune.

## Carole CHARUAU et Bruno NOURY

Imprimé sur papier recyclé Vu, les candidats